



Comité d'Établissement 28/08/2014 Clamart

≥ Déclaration du président

<u>NEO</u>: La direction nous a informés que la R&D ferait partie des directions «pilotes » pour la mise en place de NEO (remplacement de Lotus Notes).

La CGT a soulevé le problème de l'archivage des mails en contestant sur la forme et sur le fond la communication faite par le secrétaire général d'EDF qui annonçait le 16 juin, pour effet début juillet, la suppression des mails de plus de 6 mois !

Ce que voudrait la direction, c'est que quelques agents soient « pilotes » à la R&D et qu'en suite il y ait une présentation au CE. Une intersyndicale sera organisée rapidement pour évoquer ces sujets.

Commission Santé au Travail

Le vote de la résolution sur une nouvelle expertise sur ce sujet a été ajourné, sur pression du directeur, qui ne veut pas autoriser les experts de l'Université d'Evry à faire les entretiens d'agents de la R&D pendant leur temps de travail. Cette interdiction si elle était maintenue porterait un coup fatal à l'expertise. Le directeur s'est justifié en déclarant que les résultats de la 1ère expertise faite par ces mêmes experts ne lui convenaient pas. *Affaire à suivre* ...

<u>Déclaration CGT sur les réserves émises par la direction sur les déclarations d'accidents du travail à la R&D</u>

« La CGT a appris, à l'occasion de la déclaration d'un accident du travail sur le site de Chatou, les intentions de la direction de généraliser l'envoi, à la CPAM, de « réserves » sur les déclarations d'accidents du travail. Ces « réserves » ont pour objectif d'apporter des éléments pour contester le caractère professionnel de certains accidents.

Une des raisons de cette « généralisation », invoquée par le délégué sécurité, est l'augmentation du nombre d'accidents du travail à la R&D.

La CGT conteste la démarche de la direction qui vise à systématiser les « réserves », cette démarche est grave. D'une part elle jette la suspicion sur l'honnêteté des agents, et remet en cause les relations de confiance qui nous semblaient exister jusqu'alors dans l'entreprise. Elle nie généralement la complexité de la réalité du travail. La CGT considère que ces « réserves », ont pour but de masquer les accidents du travail et leur augmentation, ce qui est inacceptable.

L'augmentation des accidents de travail est effectivement inquiétante, et dénote probablement une dégradation des conditions de travail. La CGT considère que cela nécessite à minima une analyse avec les élus du personnel. Mais tenter de faire pression sur la CPAM et donc aussi sur les agents, par l'envoi de réserves est intolérable. Nous allons alerter le personnel sur cette question, y compris pour aider les agents afin qu'ils puissent mieux faire valoir leurs droits en terme d'accidents de travail. »

<u>Résolution votée unanimement par les élus sur</u> « l'accompagnement social à Saclay »

Des situations de blocage avec la direction sur l'attribution des aides en cas de déménagement à Saclay ont été remontées par des agents. Les élus du personnel demandent que le comité de suivi de l'accord soit mis en place et convoqué, le plus vite possible, avec 2 représentants par syndicat, et la direction pour la parité

🖎 Budget de la R&D

Comme chaque année, la CGT déplore que la présentation du budget de la R&D ne compare pas les chiffres des budgets prévus et réalisés pour les années passées. Les

Contacts CGT: Chatou 47 80 64, Clamart 47 52 24, Les Renardières 57 67 64

Vos représentants CGT au comité d'établissement EDF R&D













chiffres qui nous sont présentés, concernent le « réalisé » 2011, 2012 et 2013, comparés au « prévu » 2014-2016. La direction présente donc une masse salariale en hausse entre 2013 et 2014 : passage de 234 millions réalisé en 2013 à 249 millions d'euros prévus en 2014 !

Or en 2013, il était prévu une « cible » de 250 millions pour la main d'œuvre, mais celle-ci n'a pas été respectée. Nous ne pouvons donc pas être certains que l'annonce de la direction sera vérifiée. Ce que nous pouvons constater, c'est que la masse salariale a augmenté de 1,8% seulement en 2013 alors qui était annoncé une hausse de 6,4%!

La direction répond que le budget de fonctionnement (OPEX) ont été plus bas que prévu en 2013 du fait de l'opération d'économie « SPARK » que la CGT a dénoncé et dont le personnel peut constater les conséquences.

Le transfert de personnels détachés dans les centres à l'étranger ou dans les ITE (ex IEED, labos communs etc.) permet à la direction de faire baisser l'OPEX : de 5,2 millions en 2011 à 0,7 en 2014.

Par ailleurs, 6,6 millions supplémentaires en « achat » seront consacrés aux ITE, institut tripartite, et centres à l'étranger en 2014. Les ITE remboursent à EDF les salaires des personnels détachés.

Le coût du **loyer** payé à la DIG sera **plus élevé à Saclay qu'à Clamart**!

Le rachat au RTE des labos HTB des Renardières a coûté 3 millions: la CGT s'est battue pour le maintien de ces labos et des compétences réseau au sein de la R&D, et se félicite des investissements qui vont être faits par la R&D à partir de l'an prochain. Mais il faut quand même souligner qu'avant 2000, ces labos étaient déjà des labos « DER », et que le « découpage » d'EDF entreprise intégrée jusqu'à la création du RTE, avait conduit à les affecter au RTE. Aujourd'hui, la R&D paye pour les faire revenir dans notre périmètre!

Les subventions (européennes et ANR) s'élèvent à 5 millions. Le directeur regrette qu'elles ne soient pas suffisantes !

Sur les impôts et taxes, la CGT a fait le calcul : EDF R&D paye 23 millions d'impôts en 2013 et EDF reçoit 31,7 millions de crédit d'impôt recherche : bénéfice net de 8,7 millions, que nous payons tous dans nos impôts! Auquel on pourrait ajouter les 5 millions de subventions.

Une partie des impôts payés par les contribuables sert à financer la R&D, alors que dans le même temps ce sont 3 milliards qui sont reversés aux actionnaires (certes 80% retournent à l'état mais environ 500 millions vont aux banques ...)

Les élus ont demandé un plus grand niveau de détail pour comprendre ce budget.

Primes et jours de disponibilité

Pour 2013, les tableaux des primes par NR (pour les chercheurs) ou GF nous ont été fournis, ainsi que le nombre de jours de disponibilité. **Nous pourrons vous les communiquer.** Mais le constat est unanime : une moyenne sans indication des « min » et des « max » et sans valeur médiane, veut tout et rien dire ...

➣ Alternance à la R&D

Entre 60 et 65 alternants sont présents à la R&D. La direction a mis en place un système de suivi du devenir des alternants : la CGT déplore que seuls 5 jeunes sur 30 terminant en 2013 leur formation aient été embauchés. Même si 12 d'entre eux poursuivent leurs études, ce taux reste très bas.

La direction ne veut pas augmenter le nombre d'alternants même si certains départements auraient été tentés d'en prendre plus : « ce n'est pas juste de la main d'œuvre pas chère, il faut avoir les capacités des les encadrer », nous a affirmé la direction !

Sur l'embauche, le directeur insiste sur le fait qu'il faut « *s'assurer d'embaucher quelqu'un qui puisse faire un parcours dans l'entreprise* » et pas seulement à la R&D. Bien souvent des cursus scolaires trop théoriques, comme en université, font que certains jeunes diplômés ont des difficultés dans les entreprises. La CGT a contesté ce point de vue : les collègues issus de l'université apprécieront !

Questions diverses

Temps de Travail : Les élus sont revenus sur le fait que certains chefs de départements ne respectaient pas les modalités de l'accord TT R&D en tentant de forcer les agents à prendre leurs « récup » avant la fin de l'année.

Rappelons que les formules 35 et 32 h disposant d'un système de compteur glissant permettant de stocker jusqu'à 12 j de RTT. Ces 12 jours peuvent être pris n'importe quand. Un Jour Exceptionnellement travaillé en 2013 peut être récupéré en 2014.

A voir dans l'accord TT R&D de 2002 aux chapitres 2.3 et 2.4 : formules 35B, 35C et 32A, => demandez nous le texte de l'accord!

La CGT avec les autres élus a demandé à nouveau que la règle soit respectée. Il y a un texte R&D c'est lui qui fait foi et s'applique à TOUS les agents!

→ Prochain CE, le jeudi 18/09/2014 à Chatou